



NOS FORMATS D'INTERVENTIONS



- **DIALOGUES**
- **SIMULATIONS DE DÉBATS PARLEMENTAIRES**
- **GRANDS TÉMOIGNAGES**
- **RÉÉCRITURES PARTICIPATIVES DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉTABLISSEMENTS**

DIALOGUES

1h30 – jusqu'à trois classes

Fondées sur un échange interactif entre les intervenants et les élèves, les interventions dialoguées sont notre principal instrument de transmission. « Qu'est-ce que la démocratie ? », « Comment se fabrique une loi ? », « Comment est organisée la justice ? » : les sujets abordés concernent les fondamentaux des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire et permettent de faire comprendre le fonctionnement de notre démocratie.



TRANSMETTRE LES SAVOIRS FONDAMENTAUX

Les professionnels, qui interviennent en binôme, apportent aux élèves des exemples concrets et des anecdotes qui ancrent les informations partagées dans la réalité et permettent une meilleure compréhension des notions abordées. Ils répondent par ailleurs aux nombreuses autres questions que les jeunes se posent sur la vie publique. Ce format permet aux élèves d'acquérir de nouvelles connaissances et de développer leur esprit critique. Il est souvent combiné aux simulations de débats parlementaires.

SIMULATIONS DE DÉBATS PARLEMENTAIRES

1h30 - jusqu'à 30 élèves

Les élèves se voient transmettre une proposition de loi fictive, sur un sujet de nature à les intéresser (vote à seize ans, régulation des trottinettes électriques...). Placés dans les conditions d'un débat parlementaire, ils préparent des amendements avant le déroulement de la séance. Le jour J, les élèves endossent les rôles des protagonistes du débat parlementaire afin de présenter leurs amendements et de tenter de les faire voter, avant d'adopter - ou de rejeter - la proposition de loi.



INCARNER POUR APPRENDRE

En incarnant ses acteurs, les élèves apprennent le processus d'élaboration de la loi de manière active, ils développent par ailleurs des compétences cruciales pour leur avenir de citoyens, telles que la capacité à défendre un point de vue, à argumenter, à écouter, à changer d'avis et à respecter les autres opinions.

GRANDS TÉMOIGNAGES

1h30 – jusqu'à 500 élèves

Dans le cadre du format 'grand témoignage', nous accueillons des personnalités marquantes du monde des institutions, telles que Jean-Louis Nadal, ancien procureur général près la Cour de Cassation et président d'honneur de l'association.

Ces rencontres exceptionnelles permettent à un groupe plus important d'élèves de bénéficier du témoignage captivant de ces personnalités qui retracent leur parcours et partagent les valeurs qui les animent.



DES PERSONNALITÉS INSTITUTIONNELLES DE PREMIER PLAN

À travers ces témoignages uniques, les élèves sont non seulement exposés à des connaissances approfondies, mais ils sont également inspirés. Ces personnalités, souvent difficilement accessibles, véhiculent des valeurs fortes telles que l'intégrité, la justice et l'engagement au service de l'intérêt général.

Les élèves ont l'opportunité d'interagir avec ces invités de marque et de poser des questions sur leur parcours. Ces rencontres peuvent avoir un impact significatif et durable sur la vie des jeunes.

RÉÉCRITURES PARTICIPATIVES DES RÈGLEMENTS INTÉRIEURS DES ÉTABLISSEMENTS

Parlons Démocratie accompagne, en lien avec les chefs d'établissement qui le souhaitent, la participation des élèves à la réécriture du règlement intérieur de leur école, collège ou lycée. La pratique de la démocratie en situation réelle - avec un impact concret sur les règles qui concernent les élèves - est un outil pédagogique ayant le potentiel de marquer durablement la vie des établissements et d'être un jalon important dans la formation des futurs citoyens.



TRANSFORMER SON QUOTIDIEN PAR LA DÉLIBÉRATION

Collaboration, capacité à faire des propositions d'intérêt général, prise de parole en public : en s'impliquant directement dans la définition des règles qui les concernent, les élèves acquièrent par la pratique les compétences qui leur seront indispensables dans leurs vies citoyennes. Ils acquièrent également une première expérience concrète du droit en train de se faire.